RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER





PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)

RECRUTEMENT DE CONSULTANT POUR L'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES DU PROJET, EXERCICES 2018-2019 ET 2020-2021

Secteur des transports

N° d'Identification du projet : P-CI-D00-010

Référence de l'avis : N° S 141/2020

- 1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat des services de consultants pour l'audit de la passation des marchés du projet, exercices 2018-2019, et 2020-2021.
- 2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - (i) Déterminer si les processus de passation de marchés ont été menés conformément au système de passation des marchés national et à l'Accord de financement, et si l'économie et l'efficacité, l'efficience et l'équité ont été atteintes ;
 - (ii) Déterminer, dans la mesure du possible, si les non-conformités identifiées avec le système national de passation des marchés et l'Accord de financement, les pratiques inappropriées ou les décisions / actions discutables peuvent avoir été liées à des pratiques interdites ;
 - (iii) Évaluer si l'exécution et la gestion des contrats et les décaissements sont effectués conformément au système de passation des marchés du pays et à l'Accord de financement ;
 - (iv) Déterminer toute lacune et / ou défaillance dans la passation et la gestion des contrats ; et

- (v) À la lumière de toute lacune, identifier les moyens d'améliorer le processus de passation et de gestion des marchés.
- (vi) Vérifier si l'Emprunteur a pu maintenir pendant l'exécution du projet une agence d'exécution ayant les capacités nécessaires pour assumer des responsabilités fiduciaires, notamment en matière d'acquisition.

La durée de la mission sera d'un mois pour les exercices 2018-2019 et un mois pour les exercices 2020-2021.

- 3. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant au nom du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier, invite les Consultants ou firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants ou les firmes intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : documentation, références concernant l'audit de de la passation des marchés, expériences dans des missions comparables, disponibilité du personnel clé qualifié dans les domaines de la mission, ainsi que toutes autres informations complémentaires.
- NB: Chaque référence sera résumée sur une fiche et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées de leur client permettant la vérification éventuelle des informations fournies: Certificats de services fait et/ou Attestation de bonne exécution. Les expériences sur les projets de développement et d'infrastructures financés par les bailleurs de fonds en Afrique constituent un atout.
- 4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque », d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection au Moindre Coût (SMC).
- **5**. Les Consultants ou firmes intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes :

Les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures (GMT) et de 13 heures à 17 heures (GMT).

6. Les expressions d'intérêt doivent **être déposées** ou **envoyées par courriel** à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **21 Juillet 2020** à 10 heures (heure GMT) et porter expressément la mention :

Projet de Transport Urbain d'Abidjan

« Recrutement de consultant pour la réalisation de l'audit de la passation des marchés du projet, exercices 2018-2019, et 2020-2021 »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

AGEROUTE

Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats Sise Avenue Terrasson de Fougères 08 BP 2604 ABIDJAN 08 TEL: (225) 20 25 10 00/20 25 10 02/20 25 14 82

Fax: (225) 20 25 10 23 Site web: www.ageroute.ci

Email: ageroute@ageroute.ci et copie à mameite@ageroute.ci, isouattara@ageroute.ci et bopeyena@ageroute.ci

PIERRE DIMBA DIRECTEUR GENERAL DE L'AGEROUTE